

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTRE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776

Financement : CREDIT IDA N° 7260-CI

AMI /011/NEDA/INT/2026
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
RECRUTEMENT D'UN (OU D'UNE) SPECIALISTE HSE EN APPUI A LA CELLULE DE
SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'UNITE DE
COORDINATION DU PROJET NEDA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'électrification constitue l'un des axes majeurs de la politique économique et sociale du Gouvernement ivoirien. Ce secteur, bénéficie d'un soutien historique constant de la part de l'Etat. Selon les objectifs du Plan National de Développement (PND 2021-2025), l'appui au secteur de l'énergie s'avère indispensable pour accompagner la relance des activités socio-économiques de la Côte d'Ivoire. Le but est d'atteindre l'accès universel aux services électriques à moindre coût et de qualité pour l'ensemble des populations de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 en déployant les infrastructures électriques et en offrant des facilités pour l'accès aux services énergétiques.

Pour atteindre les objectifs déclinés dans le PND 2021-2025, le gouvernement ivoirien à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) et Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES) a négocié un Prêt-programme pour les Résultats (PforR) avec la Banque mondiale, d'un montant global de 256 millions de \$US, pour la mise en œuvre du Programme d'accès à l'électricité et au numérique dans le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire (NEDA).

Cette opération NEDA en cours va permettre de faire face aux retards d'électrification dans dix-huit (18) sur les trente-trois (33) régions de Côte d'Ivoire ou « zones NEDA », dont douze régions du nord (Bafing, Worodougou, Béré, Hambol, Gontougo, Kabadougou, Folon, Bagoué, Poro, Tchologo, Gbêkê et Bounkani) et six (6) régions de l'ouest (Tonkpi, Guémon, Cavally, Nawa, San Pedro et Goh). Cependant, avec la multiplication des chantiers sur l'ensemble du territoire, la Cellule de Sauvegardes Environnementales et Sociales (CSES) de l'Unité de Coordination de l'Opération (UCO) NEDA est confrontée à de nombreux défis notamment en matière d'hygiène, de santé et sécurité au travail et d'environnement.

En vue de relever ces défis, l'Unité de Coordination de l'Opération NEDA envisage de recruter un (e) Spécialiste en Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE).

Les présents termes de référence visent à définir le cadre général d'exécution de la mission du Spécialiste HSE. Ils définissent la mission, les tâches et le profil du Spécialiste HSE requis ainsi que les modalités de soumission, garantissant l'alignement avec les besoins de CI-ENERGIES.

2. Placé sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCO NEDA et sous la supervision du Chef de la Cellule de Sauvegardes Environnementale et Sociale, le Spécialiste en Hygiène, Sécurité et Environnement veillera :

- A la mise en œuvre des mesures préconisées dans les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) issues des Evaluations environnementales et sociales préparés et approuvés par l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) et s'assurera de leur efficacité ;
- Au respect des bonnes pratiques internationales issues des Directives Environnementales, Sanitaires et Sécuritaires du Groupe de la Banque mondiale (Directives ESS) applicables au projet, de toutes les exigences des documents environnementaux et sociaux requis en vertu du Cadre Environnemental et Social (CES) et mentionnés dans le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) de l'Opération NEDA.

3. La description de la mission du consultant se présente comme suit :

- Veiller à la conformité des chantiers vis-à-vis de la réglementation et la législation nationale et des exigences de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité au travail ;
- Participer à la revue des instruments de sauvegarde environnementale et sociale préparés par avec les Spécialistes en Sauvegardes environnementales et sociales de l'UCO en collaboration avec les Bureaux d'études environnementales agréés ;
- Faire la revue conjointe des PGES-Chantiers, du Plan Assurance Environnement (PAE), du Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS)/PHSE, du Plan Particulier de Gestion et d'Elimination des Déchets (PPGED), du Plan de gestion de la main-d'œuvre (PGMO), du Plan de Gestion de la Sécurité Routière (PGSR), et de tout autre document spécifique de sauvegarde pertinent avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales, avant transmission au Chef de la Cellule de Sauvegardes Environnementales et Sociales de l'UCO NEDA ;
- Effectuer les missions de suivi sur le terrain pendant les travaux, pour s'assurer de la mise en œuvre effective des PGES-Chantiers, du Plan Assurance Environnement (PAE), du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)/PHSE, de tout autre document spécifique de sauvegarde pertinent par les entreprises des travaux ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions correctives, suivant un plan d'action E&S/HSE défini par les responsables HSE des entreprises et en assurer le suivi dans le temps, à l'issue des différentes visites de chantiers ;
- S'assurer de l'intégration de la surveillance santé sécurité dans les registres, fiches, et autres outils de suivi convenus avec les entreprises des travaux et les missions de contrôle ;
- Participer à l'identification, l'analyse et la hiérarchisation des risques professionnels aux postes de travail sur les chantiers, en observant les conditions de travail des employés, afin d'anticiper sur les risques éventuels et/ou réduire l'impact des activités sur leur santé et sécurité et proposer des actions correctives/d'amélioration qui n'auraient pas été prises en compte dans les études ;
- Veiller au suivi des visites médicales des travailleurs en collaboration avec le personnel de santé présent sur les bases de chantier des entreprises des travaux ;
- Veiller à l'organisation par les entreprises de travaux et superviser les campagnes de sensibilisation et d'information des populations riveraines et des travailleurs sur la sécurité routière et les IST-VIH-SIDA ;
- Participer aux enquêtes sur les accidents de travail en vue de l'élaboration des rapports circonstanciés et d'analyse des causes profondes, et tenir à jour les statistiques d'accidents ;
- S'assurer du suivi des différentes habilitations (conduite d'engins, habilitations électriques) et déclencher si nécessaire, en accord avec le Chef de la Cellule de sauvegarde E&S, les recyclages ou formations adéquates avec les entreprises des travaux et les missions de contrôle ;
- Analyser les données d'hygiène, de santé et de sécurité de la surveillance et du suivi des chantiers et proposer des mesures d'amélioration de la gestion sanitaire, sécuritaire et environnementale des activités de tous les sous-projets.

4. Profil du consultant

Le Spécialiste HSE doit :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins BAC+5) en Hygiène-Sécurité-Environnement, en gestion de l'environnement, sciences de la nature (écologie, biologie, botanique, foresterie, ressources naturelles, etc.), ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant la gestion environnementale comme base ;
- Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans la gestion environnementale des projets/programmes développement ;
- Avoir occupé pendant au moins dix (10) ans, un poste d'expert en Qualité/Hygiène Sécurité Environnement (QHS/HSE) ou de spécialiste en prévention des risques professionnels sur au moins trois (03) projets de développement financés par les Partenaires Techniques et Financiers (Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) ;
- Avoir réalisé en tant qu'expert/responsable HSE, au moins trois (03) missions spécifiques de suivi ou de surveillance environnementale et sociale de projets ou programmes d'infrastructures financés par la Banque mondiale ;
- Avoir conduit ou participé à au moins trois (03) missions spécifiques d'évaluations environnementales et sociales (EIES/CIES, Audit HSE) de projets d'infrastructures financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre politique et juridique national de réalisation des évaluations environnementales et sociales en Côte d'Ivoire, notamment le Code de l'environnement, le Code du travail, le Code de l'Eau et le Code forestier ;
- Avoir une bonne connaissance des normes environnementales et sociales ainsi que des Directives Environnementales, Sanitaires et Sécuritaires (Directives ESS) du Groupe de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance des normes ISO 14001, OHSAS 18001, et autres normes HSE pertinentes.

5. Le contrat du Consultant est d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable en fonction : des performances évaluées à la fin de la période d'essai de trois (03) mois ; de la durée du projet et de l'accord de la Banque mondiale.

Le poste est à temps plein et basé à Abidjan, avec des possibilités de missions sur les sites du projet.

6. Au stade de la manifestation d'intérêts, les dossiers de candidature doivent comporter :

- Lettre de motivation dûment rédigée en français et adressée au Coordonnateur du Projet ;
Le Curriculum Vitae complet et détaillé mettant en exergue compétences et/ou expériences du/de la candidat(e) pour la fonction avec des références précises ;
- Une copie du ou des diplômes requis, des attestations, certificats ou tout autre document (travail, formation) pour les déclarations figurant dans le CV et justifiant des compétences pour la mission.

La sélection se fera par appel à candidature et comportera trois (03) phases :

- Présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature ;
- Interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour ce poste ; et enfin,

Le/la candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à une séance de négociation de son contrat

7. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017, en juillet 2018 et novembre 2020.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci , yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (+225) 27 20 20 60 89 – (+225) 27 20 20 68 27

9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **01/09/2026 à 10 heures 00 minute** (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel pour la conception et la mise en œuvre du volet genre et inclusion sociale ». **L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 10 heures 30 minutes GMT.**

Le soumissionnaire aura l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Si les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres par voie électronique, la procédure de soumission est la suivante :

- la remise par voie électronique est autorisée uniquement à l'adresse e-mail suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci. contre accusé de réception du client ;

- Tous les documents transmis par voie électronique doivent être dans un format non modifiable.

Toute manifestation d'intérêt devra être enregistrée sur la fiche de réception des dossiers de candidatures.